



Fiche de Poste

Désignation : Agent de Développement (H/F)

Le 20 décembre 2017

Conditions d'exercice :

- Contrat à Durée Indéterminée.
- Temps de travail hebdomadaire : 35 heures, du lundi au samedi inclus, avec aménagements horaires prévu par un planning mensuel. Possibilité de travail sur quelques dimanches avec majoration des heures selon la Convention Collective en vigueur.
- Salaire proposé : en fonction de la Convention Collective des Structures Associatives de la Pêche.
- Date limite de dépôt des candidatures : 15/02/2018
- Date de prise de fonction souhaitée : 1er avril 2018

Classification : en fonction de la grille de classification agent de développement de la CCN

Affectation : Service développement

Position hiérarchique : L'agent de développement (H/F) exercera ses fonctions sous la responsabilité directe du salarié responsable du service développement de la FDAAPPMA42.

Lieu d'affectation :

Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Loire (FDAAPPMA42)

ZI Le Bas Rollet – 6, allée de l'Europe 42480 LA FOUILLOUSE

Tel. : 04.77.02.20.00 – Fax : 04.77.02.20.09

Mail : flppma@federationpeche42.fr

Site Web : www.federationpeche42.fr

La FDAAPPMA42 est une association Loi 1901 reconnue d'Utilité Publique et Agréée au titre de la Protection de l'Environnement. Elle regroupe et fédère le travail des 32 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département de la Loire ainsi que de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (ADAPAEF).

Missions :

- 1) Organiser, préparer, concevoir et réaliser des animations de découverte et d'initiation pêche, sur différentes techniques (coup, float tube, leurres, etc...) et auprès de différents publics (enfants, adultes, centres de loisirs, comités d'entreprises, particuliers...).
- 2) Organiser, préparer, concevoir et réaliser des animations de découverte de l'environnement et de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques, auprès de différents publics et notamment scolaires et grands publics, avec les outils de la structure.
- 3) Assurer la surveillance des milieux aquatiques et de la pratique de la pêche (police de la pêche), en respectant un plan de contrôle établi avec l'agent chargé de coordonner les activités de police de la pêche. Cette mission implique notamment :
 - la rédaction de procès-verbaux en cas d'infractions constatées (en lien direct avec le service administratif et juridique de la FDAAPPMA42) ;
 - de se conformer à certaines règles dans l'exercice des fonctions (déontologie, tenue de travail obligatoire...).
 - de rendre compte de l'activité réalisée.
- 4) Réaliser différentes actions ou missions incombant au service développement de la FDAAPPMA42 (soutien aux AAPPMA pour la récupération de droits de pêche, opérations d'empoissonnement, études sur parcours halieutiques, saisie de donnée, préparations matérielles, petits travaux relatifs à l'organisation de la pratique de la pêche, repérage de terrain, etc... - liste non exhaustive -).
- 5) Assurer le suivi des opérations d'entretien de parcours de pêche et d'installations halieutiques incombant à la structure.
- 6) Participer en cas de besoin, aux missions du service technique pour la réalisation de pêches électriques d'inventaire ou de sauvetage, de maintenance de matériels ou équipements techniques.

Toutes les missions décrites se dérouleront dans le département de la Loire, à l'exception de visites / réunions pouvant se dérouler au sein de structures limitrophes.

Profil et expérience :

- Titulaire du BPJEPS "pêche de loisirs" impérative
- Une première expérience en animation pêche environnement sera appréciée.
- Bonne autonomie et polyvalence, goût prononcé pour le travail de terrain, maîtrise des suites bureautiques (traitement de texte et tableur Excel), d'Internet et messagerie web.
- Détenion du permis B (permis E remorque apprécié).

La FDAAPPMA42 prendra en charge si nécessaire les formations obligatoires aux modules 1 et 3 relatives à la formation des gardes pêche particulier.

Envoi des candidatures :

Envoyer une lettre de motivation manuscrite et *Curriculum Vitae*

Candidatures adressées à l'attention de : Fédération de Pêche de la Loire – Monsieur le Président et à l'adresse notée en première page.